

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS  
« LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »  
MERCREDI 19 JANVIER 2022  
SALLE SAINTE-URSULE– 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

- 1/ Désignation d'un nouveau membre du Bureau
- 2/ Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers
- 3/ Présentation du dispositif du budget participatif
- 4/ Désignation d'un groupe de travail dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif

*Annexe 1 – Liste des participants*

*Annexe 2 – Table ronde 1 : Le vivre ensemble et le lien social*

*Annexe 3 – Table ronde 2 : Les enjeux de la transition écologique et énergétique*

*Annexe 4 – Table ronde 3 : L'identité des quartiers*

*Annexe 5 – Présentation projetée*

*La salle est organisée en trois tables, une pour chacune des trois thématiques traitées lors de la première partie de l'ordre du jour. Chaque participant porte un badge permettant de l'identifier. Chaque table est dotée de cartes du territoire du Conseil de quartiers, d'un tableau guide pour l'état des lieux, de papiers et stylos pour la prise de notes.*

## **Introduction**

Christian Millet-Barbé, Adjoint de quartier, souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers de quartiers.

Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés pour la séance : pour le collège habitants, Patrick Giblin ; pour le collège acteurs locaux, Noémie Gouzil et Jean-Louis Barthelemy ; pour le collège élus, Juliette Brocard.

## **1/ Désignation d'un nouveau membre du Bureau**

Christian Millet-Barbé annonce la démission du Laurent Jouanny, membre du Conseil de quartiers, pour raisons professionnelles. Il accueille Nicolas Arosteguy, son remplaçant nommé à partir de la liste d'attente. Une personne doit aussi être désignée pour assurer le remplacement de Laurent Jouanny qui était également membre du Bureau du Conseil de quartiers. Il lance un appel aux volontaires. Yves Dussidour se propose. Seul volontaire, il est nommé membre du Bureau.

## **2/ Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers**

Christian Millet-Barbé rappelle que cette réunion est dédiée à l'état des lieux, la première démarche vers la définition de la feuille de route du Conseil de quartiers. La réunion de février sera consacrée à l'identification et la priorisation des axes de travail. En mars, la Ville procèdera à leur analyse. En avril/mai, les 10 axes maximum de travail seront débattus et retenus pour une validation de la feuille de route en juin.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal auprès du Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, rappelle que les Conseils de quartiers ne sont pas les relais des demandes individuelles et quotidiennes des habitants. Il invite les Conseillères et Conseillers de quartiers à orienter les habitants vers le dispositif dédié « Les élus à votre écoute ». La liste des élus de quartier référents est diffusée dans le magazine municipal. Les élus remontent les demandes et échangent avec les services pour essayer de trouver des solutions. Cette liste leur sera retransmise par courriel.

Il explique que cette réunion va permettre de faire un état des lieux pour disposer de la vision collective du quartier, alimentée par la subjectivité de chaque participant. Il présente son déroulement. Les participants compléteront un tableau reprenant notamment les atouts et les contraintes du territoire. Les éléments évoqués peuvent concerner l'ensemble du quartier ou une partie précise. Il ajoute que les idées pourront toujours être complétées à





- Tout le monde se retrouve à Saint-Esprit, une ville dans la ville, un quartier qui fédère avec des commerces et des activités ;
- Les difficultés concernent les espaces publics, le lien social, la vie culturelle et la circulation ;
- Pour les espaces publics, le résumé pourrait être « un peu moins de ville et plus de vert ». Il faut répondre aux besoins de logements, tout en veillant à créer des îlots de fraîcheur et des jardins familiaux, créer ou rénover des parcs ;
- La vie et le lien social sont des éléments à consolider. Des éléments positifs ont été soulevés, des interrogations ont été posées notamment le devenir de l'Atalante et l'existence des maisons de quartier. Dans un quartier comme Arroussets ou Saint-Bernard, il peut manquer une place centrale qui fasse lien, avec des commerces de proximité. Concernant les enfants et la place de la scolarité, la construction d'écoles et le sauvetage de l'école Saint-Bernard ont été soulevés ;
- Pour la circulation, l'idée est de plus se tourner vers l'utilisation des voies de circulation douces notamment les vélos. Une piste cyclable partant de Saint-Bernard pour rejoindre le sud des Landes, le long des bords de l'Adour, pourrait créer du lien entre les quartiers. Il convient aussi de travailler le rapport de la place de la voiture dans le quartier, d'augmenter la place des piétons et des vélos et leur sécurisation. Il signale que la commission sécurité routière a effectué une visite de repérage des lieux problématiques de la rive droite, en vélo.

Marie-Anne Delobel, Conseillère municipale fait part de sa satisfaction sur le travail fourni par les membres à travers cet exercice passionnant. Elle relève à son tour trois enjeux importants issus des échanges : communiquer, être informé, être acteur des transformations. Un besoin partagé d'apporter de la vie dans la cité existe, une vie dans laquelle chacun se retrouve. Elle souligne ces éléments positifs pour le mandat à venir du Conseil de quartiers.

### **3/ Présentation du dispositif du budget participatif**

Nathalie Aguesse, Chargée de mission développement durable, présente la seconde édition du budget participatif (annexe 5). La première édition a eu lieu en 2018, avec 16 projets lauréats pour un budget de 200 000 €.

Le budget de la seconde édition est de 300 000 €. L'enveloppe sera répartie en suivant le classement des projets lauréats et jusqu'à épuisement des fonds. Si les fonds restants ne couvrent pas la totalité du montant d'un projet, ils ne pourront lui être attribués. Ils seront alors donnés au premier projet suivant dans le classement dont le budget est inférieur ou égal aux fonds restants. Toute l'enveloppe doit être consommée. Un projet d'un montant de 300 000 € ne peut pas être déposé.

Toute personne âgée au minimum de 9 ans, habitant ou non à Bayonne, peut déposer un projet à titre individuel ou collectif (association, classes d'élèves, conseils de quartier...). L'aspect individuel est important : il montre qu'une personne même seule peut être actrice

et avoir une idée qui résonne chez d'autres. Jusqu'à l'âge de 15 ans, le projet doit être présenté avec un adulte. Les projets seront ensuite soumis au vote des habitants de Bayonne âgés au minimum de 9 ans. Elle assure qu'aucun projet n'est privilégié. Un comité de suivi sera mis en place, constitué d'un nombre égal d'habitants d'une part et d'élus et techniciens de la Ville d'autre part. Il permettra de garantir l'analyse objective des projets déposés et la transparence de la démarche. Un appel à candidatures sera effectué prochainement auprès des habitants.

Ce budget participatif a pour objectif de faire émerger des projets accélérant la transition écologique, solidaire et citoyenne, d'impliquer les Bayonnaises et les Bayonnais dans la vie de la cité, d'œuvrer au bien vivre ensemble et de mieux prendre en compte les attentes de la population. Concrètement, les projets doivent favoriser le collectif, améliorer le bien-être en agissant sur le cadre de vie et contribuer à réduire la dépendance énergétique, alimentaire, aux ressources. Au niveau des critères, le projet doit être localisé sur un terrain appartenant à la commune, relever des domaines d'intervention de la Ville, ne pas générer de bénéfices privés ou de situations de conflit d'intérêt par son intervention ou son usage, être techniquement et légalement réalisable et ce dans un délai de 12 à 18 mois, générer le moins possible de coûts d'entretien, ne pas être déjà en cours ou programmés.

L'agenda de ce budget participatif est la suivant :

- 22/01 au 27/02 : appel à projet ;
- 28/02 au 23/09 : étude par la Ville de la faisabilité et du coût des projets. Pendant cette période, les porteurs de projets recouvrant une même thématique seront réunis pour voir si les projets peuvent être regroupés ;
- 24/09 au 9/10 : sélection des projets et vote des habitants ;
- De là, 12 à 18 mois pour réaliser le projet.

Christian Millet-Barbé attire l'attention des membres sur le calendrier serré du dépôt d'idées. Joseba Erremundeguy rappelle que le règlement du budget participatif prévoit de proposer aux Conseils de quartiers de participer au budget participatif. Si le Conseil de quartiers est intéressé, il lui est proposé de créer un groupe de travail qui se réunira pour proposer des idées. Le ou les idées seront choisies lors de la réunion de février, proposées au budget participatif et soumises aux mêmes règles que tous les autres projets déposés. Il indique que les projets peuvent être déposés sur le site <https://lateliercitoyen.bayonne.fr/> qui regroupe toutes les informations nécessaires et des vidéos présentant quelques projets de la première édition.

Un Conseiller de quartiers demande si les axes de travail du Conseil de quartiers sur ces deux ans de mandat auront un lien avec le budget participatif. Christian Millet-Barbé précise que la feuille de route est élaborée pour la durée du mandat et que le budget participatif est une opportunité complémentaire pour voir réaliser une idée déjà émergente à l'issue de l'état des lieux. Le lien entre les dispositifs existe notamment à travers les thématiques abordées. Marie-Anne Delobel souligne que le budget participatif n'a lieu que tous les deux ans. Le



Conseil de quartiers, dont le mandat s'achèvera fin 2023, ne peut donc participer qu'à cette édition.

Une Conseillère de quartiers évoque la difficulté de proposer une idée qui n'entraîne pas de coûts d'entretien par la suite. Le Conseil de quartiers n'ayant un mandat que de deux ans, il ne pourra pas suivre au-delà le projet initié. Nathalie Aguesse répond que là se trouve l'enjeu de l'analyse. Elle donne l'exemple des deux poulaillers créés grâce au budget participatif 2018, à la MVC Balichon et à l'école Marie Curie, qui sont gérés par ces deux entités. Ces projets n'auraient pas vu le jour sans le budget participatif.

Joseba Erremundeguy prend l'exemple des boîtes à livres, financées dans le cadre du budget participatif. Elles n'entraînent aucun frais de fonctionnement. Il assure que l'entretien généré par le projet est un critère dont le jury tient compte.

Nathalie Aguesse précise que le Conseil de quartiers peut aussi pousser des réflexions sur des thématiques pour donner des pistes de travail. Pour les projets qui génèrent de l'entretien, la Ville peut être amenée à chercher des structures pour s'en occuper, comme ce fut le cas pour le jardin partagé du Polo Beyris. Suite à la mutation de l'enseignante porteuse du projet, la Ville a trouvé une solution avec la MVC qui a une animatrice dédiée à l'animation et l'entretien du jardin. Si cette solution n'avait pas été trouvée, le jardin aurait pu ne plus exister. Elle confirme que certains projets du budget participatif 2018 ne nécessitent que du budget d'investissement.

#### **4/ Désignation d'un groupe de travail dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif**

Christian Millet-Barbé lance un appel aux membres du Conseil de quartiers si des volontaires souhaitent constituer un groupe de travail et rappelle que son organisation est libre. Elodie Cluzeau indique que cette opportunité s'inscrit dans la continuité de la réflexion initiée par le Conseil de quartiers sur l'état des lieux de son territoire. Le budget participatif est l'occasion de concrétiser une idée d'ores et déjà présente. Les délais sont courts, les idées devant être présentées à la réunion de février pour validation par le Conseil de quartiers. Elle invite les Conseillères et Conseillers de quartiers, qui disposent tous de leurs coordonnées électroniques, à échanger entre eux et à constituer un groupe s'ils le souhaitent.

Christian Millet-Barbé demande au Conseil de quartiers d'informer la Ville si un groupe de travail est constitué ; sachant qu'il n'y a aucune obligation pour le Conseil de quartiers de déposer une idée au budget participatif.

*Les 24 et 25 janvier, Yves Dussidour a confirmé par courriels à la Ville la création d'un groupe de travail dédié au budget participatif et précisé sa composition comme suit : Annick Castaing, Laëtitia Raynaud et lui-même.*

## Conclusion

Christian Millet-Barbé annonce que la prochaine réunion du Conseil de quartiers est prévue le 23 février. La réunion préparatoire du Bureau se tiendra le 16 février en Mairie. Il remercie les participants pour l'excellent travail réalisé.



## Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Monsieur	<b>Arosteguy</b>	Nicolas	Citadelle	<i>Présent</i>
Madame	<b>Castaing</b>	Annick	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présente</i>
Madame	<b>Dalla Torre</b>	Carole	Saint-Bernard	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Davant</b>	André	Arrousets	<i>Présent</i>
Madame	<b>Deyherabehre</b>	Isabelle	Arrousets	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Driollet</b>	Etienne	Citadelle	<i>Présent</i>
Madame	<b>Driollet</b>	Lisa	Citadelle	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Dussidour</b>	Yves	Saint-Bernard	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Giblin</b>	Patrick	Saint-Bernard	<i>Excusé</i>
Monsieur	<b>Indaburu</b>	Jean-Marie	Arrousets	<i>Présent</i>
Madame	<b>Landriau</b>	Stéphanie	Saint-Bernard	<i>Présente</i>
Madame	<b>Laveuve</b>	Liliane	Citadelle	<i>Présente</i>
Madame	<b>Michel-Poisson</b>	Marie-Hélène	Arrousets	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Mohamedi</b>	Karim	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Prieur</b>	Christian	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présent</i>
Madame	<b>Raynaud</b>	Laëtitia	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présente</i>
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	<b>Dalia</b>	Françoise	Le vigilant	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>de la Morinerie</b>	Michel	Saint Esprit sur le pont	<i>Présent</i>
Madame	<b>Giordano</b>	Prunelle	Site Saint Bernard - Comité local de Bayonne - Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs	<i>Présente</i>
Madame	<b>Gouzil</b>	Noémie	Spacejunk	<i>Excusée</i>
Monsieur	<b>Iraola</b>	François	Association Préservation Saint Bernard	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Mattera</b>	Guy	Association des Professionnels du quartier Saint Esprit	<i>Présent</i>
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	<b>Barthelemy</b>	Jean-Louis	Restaurant Bidaian	<i>Excusé</i>
Madame	<b>Lacaze</b>	Caroline	Pizzeria Chez Karo	<i>Présente</i>
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	<b>Brocard</b>	Juliette	Conseillère municipale membre de l'opposition	<i>Excusée</i>
Madame	<b>Delobel</b>	Marie-Anne	Conseillère municipale de la majorité	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Erremundeguy</b>	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Millet-Barbé</b>	Christian	Adjoint de quartier	<i>Présent</i>

Participaient également : Nathalie Aguesse et Elodie Cluzeau - Chargées de mission, Ville de Bayonne

## Annexe 2 – Table ronde 1 : Le vivre ensemble et le lien social

TABLE 1	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
Le vivre ensemble et le lien social	Atouts du territoire	Contraintes du territoire	Potentialités du territoire	Vulnérabilités du territoire	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
<b>Les espaces publics, les lieux de rencontre</b>	<p>Pas mal d'infrastructures existents sur St-Esprit (parcs, commerces, city stade derrière la prison)</p> <p>Square du Marquisat, un modèle à dupliquer ? Espace intéressant aux nombreuses vertus (espaces verts, tables, bancs, jeux pour enfants, livres).</p>	<p>Hors de St-Esprit, peu voir pas de parcs ou parcs vieillots. Dommage, car ce sont des lieux de rencontre</p> <p>Tout est centralisé à St-Esprit</p> <p>Quartiers très pavillonnaires</p> <p>Besoin des habitants de créer du lien</p> <p>Espace vide sous le chemin du pont de fer</p>	<p>Quel projet et quelle vocation pour l'ancien Atalante et le quai de Lesseps ?</p> <p>Créer de nouveaux lieux de rencontre dans d'autres quartiers</p> <p>Parcours boisé à la Citadelle (haut de la rue Maubec)</p>	<p>Attention à ne pas avoir de constructions trop grosses sur les quartiers où il reste de la place (Arrousets notamment)</p>	
<b>Les commerces et services, les lieux d'échanges</b>	<p>St-Esprit est bien fourni</p> <p>Domaine Larbéou intéressant pour l'évènementiel</p> <p>Développement intéressant de la rue Ste-Catherine</p>	<p>Tout est centralisé à St-Esprit</p> <p>Dans les autres quartiers, peu de commerces</p> <p>Accès difficile à St-Esprit où il est compliqué de se garer</p> <p>St-Bernard : pas de bus/ les habitants vont à Boucau</p>	<p>Créer des maisons de quartier dans tous les quartiers</p> <p>Créer des parkings relais pour les voitures</p>		
<b>Les équipements publics (jeux, écoles, sport, culture...)</b>	<p>Arrousets est en pleine expansion</p> <p>Le bois d'Arrousets est sympa. Il est peut être privé ?</p>	<p>Peu d'infrastructures pour les adolescents</p> <p>Pas d'école à Arrousets</p> <p>Pas de chemin de marche</p> <p>Virage dangereux rue D. Etcheverry/bd J. Damou</p> <p>Aménagements à refaire notamment autour du complexe de la vigilante</p>	<p>Créer une liaison entre le square du Marquisat et le Rail Bayonnais</p> <p>Développer une piste cyclable sur tous les quais de l'Adour, ce qui relierait les quatre quartiers</p>	<p>Ecole St-Bernard en danger</p>	
<b>La vie culturelle</b>	<p>DIDAM</p> <p>Spacejunk</p> <p>Street art</p> <p>Galleries</p> <p>Centre culturel espagnol</p> <p>Centre culturel portugais</p> <p>Centre de langues</p> <p>Gaztexte</p> <p>Jardins familiaux</p> <p>Salle paroissiale à St-Bernard</p>	<p>Peu de locaux disponibles pour créer de nouvelles associations</p> <p>Pas de maisons de quartier</p>	<p>Maisons de quartier</p> <p>Relancer l'association présente à Arrousets dans les années 90, sur le modèle de l'ASPTT ou de Léo Lagrange</p> <p>Liens forts entre les habitants</p>		

TABLE 1	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
Le vivre ensemble et le lien social	Atouts du territoire	Contraintes du territoire	Potentialités du territoire	Vulnérabilités du territoire	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
	Boites à livres Marché des saveurs organisé par l'association des commerçants de St-Esprit de février à octobre en fonction de la météo				
<b>La vie associative</b>	Le sujet de la vie associative a été traité avec celui de la vie culturelle				
<b>La place des enfants, des jeunes, des adultes, des retraités</b>	Pistes cyclables	Peu d'infrastructures à Arrousets, notamment celles dédiées aux enfants	Créer des maisons pour tous Le devenir de l'Atalante Sécuriser les pistes cyclables		
<b>La place des femmes et des hommes</b>	Quartier St-Esprit rajeunit (jeunes couples avec enfants)	Espaces trop morcelés pour les enfants et pour les jeunes. Le skate parc est plus à vocation masculine même si aujourd'hui les filles ont tendance à monter sur des planches (tant mieux)	Partage des espaces publics Favoriser la mixité des lieux		
<b>La place des personnes présentant un handicap physique ou cognitif</b>	La commission accessibilité existe Réalisation de trottoirs Certains bâtiments sont équipés	Commission qui manque de temps Un peu plus de concertation avec les personnes présentant un handicap Vrai problème d'accessibilité sur Arrousets, notamment pour les bus et les personnes en fauteuil Gare SNCF : perte de repères pour les malvoyants	Plus de spectacles dédiés aux malvoyants Donner plus de temps à la commission accessibilité		
<b>La place des animaux domestiques</b>	Poches à excréments distribuées	Animaux non tenus en laisse Excréments des animaux non ramassés	Créer des espaces pour les animaux (parc à chiens)		
<b>Les animations</b>	Marché des saveurs Animations via l'association des commerçants de St-Esprit	Pas de marchés hebdomadaires à Arrousets et St-Bernard Le festival Paséo ne rayonne pas dans tous les quartiers de Bayonne, notamment pas à Arrousets et St-Bernard			
<b>La solidarité</b>	Table du Soir Centre Pausa sur le quai de Lesseps, dédié à l'accueil des migrants				

## Annexe 3 – Table ronde 2 : Les enjeux de la transition écologique et énergétique

TABLE 2	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Atouts du territoire	Contraintes du territoire	Potentialités du territoire	Vulnérabilités du territoire	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
<b>Les enjeux de la transition écologique et énergétique</b>					
<b>La nature en ville</b>	Jardins familiaux partagés Espaces verts publics partout sauf à Arrousets Augmentation des plantations d'arbres Aménagements des bords de l'Adour, notamment le quai de Lesseps	Sur St-Esprit (notamment secteur Gare SNCF), peu d'espaces verts. Secteur très urbanisé. La nature se réduit de plus en plus au profit des habitations et des aménagements publics	Aménagement d'espaces verts à Arrousets Aménagement du quai Bergeret Aménagement de jardins familiaux à Arrousets et secteur du Pont Rouge Projet de passerelle entre le Rail Bayonnais et le square du Marquisat Aménagement de l'ancienne décharge Arrousets	Risque de perte de nature dû à la concentration urbaine Veiller à la préservation des espaces verts	
<b>La biodiversité urbaine</b>	Formule de compostage individuel et collectif existante à St-Esprit Préservation de la faune et de la flore à St-Bernard	Manque d'informations sur les possibilités concernant les composteurs	Mise en place des composteurs partagés avec une collecte par des professionnels Identifier les zones où la faune et la flore n'existent plus trop du fait de l'urbanisation Prévoir une diversité dans la plantation des arbres (fruitiers)	Eviter la dégradation de la nature Plus préserver les arbres. Les arbres sont coupés pour les habitations mais pas forcément replantés	
<b>L'éclairage (public)</b>	Lampadaires à led installés à St-Bernard		Amélioration des lampadaires, notamment en utilisant des lampadaires à led ou à panneaux solaires Diminution de l'éclairage public la nuit pour faire des économies		
<b>Les déplacements (piétons, trottinettes, cycles, deux roues, voitures)</b>	Signalétique orange sur les pistes cyclables	Incivilités entre piétons et cyclistes, cyclistes et voitures... Discontinuité des pistes cyclables et des trottoirs dans tous les quartiers	Aménagement (passage vélo/piéton, promenade) entre le pont du chemin de fer et le pont de l'autoroute – randonnée urbaine autour du fleuve Continuité des postes cyclables de St-Bernard vers le sud des Landes		
<b>Le stationnement (cycles, deux roues, voitures)</b>	Parkings à vélos, notamment square du Marquisat	Manque de places de parking un peu partout, notamment à St-Esprit	Développer les parkings à vélos (côté prison, citadelle, gare)		
<b>Les transports(urbains)</b>	Navette gratuite Des quartiers bien desservis par les transports, notamment St-Esprit		Développer la fréquence des transports en commun à Arrousets et St Bernard (une seule ligne sur ce quartier avec un bus par heure)		



TABLE 2	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Atouts du territoire	Contraintes du territoire	Potentialités du territoire	Vulnérabilités du territoire	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
<b>Les enjeux de la transition écologique et énergétique</b>					
<b>Les logements (performance énergétique)</b>	Canopia		Isolation extérieure des bâtiments collectifs pour réaliser des économies d'énergies, comme à Balichon		
<b>Les évolutions urbaines</b>			Végétalisation des toits et des murs dans les nouvelles constructions Végétaliser le quai Sala pour lutter contre les ilots de chaleur	Quel est la projet du nouveau quartier secteur Pont Rouge ? L'évolution des activités portuaires au regard des enjeux écologiques ? Ce qui est mis en place pour les quais inondables (crues)	

### Annexe 4 – Table ronde 3 : L'identité des quartiers

TABLE 3		CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
L'identité des quartiers	Atouts du territoire	Contraintes du territoire	Potentialités pour le territoire	Vulnérabilités pour le territoire	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?	
<b>Les caractéristiques géographiques (topographie, hydrographie, infrastructures)</b>	Jardins, coulée verte entre le plateau et les rails. La citadelle est un poumon vert même si inaccessible Espaces résidentiels à Arrousets et St-Bernard Autoroute qui permet de sortir vite de la ville St-Esprit : Rail Bayonnais/bords de l'Adour	Urbanisation de plus en plus importante sur Arrousets et St-Bernard. La maîtrise de cette urbanisation est un enjeu d'avenir Nuisance avec l'autoroute Gros problème de circulation (saturation notamment du chemin de Laharie et de la route d'Arrousets Manque de connexions/jonctions entre les quartiers Préserver les espaces naturels Travaux à la citadelle	Demande de connaissance sur les infrastructures existantes Connexions entre quartier Déplacements doux Être informé et être acteur des transformations	Projet immobilier à St-Bernard Circulation Saturation voiture		
<b>L'histoire</b>	Très grande différence entre les quatre quartiers. Historiquement, St-Esprit est un quartier ouvrier, Arrousets un quartier agricole, St-Bernard un quartier agricole et portuaire, la Citadelle un quartier tourné vers l'armée. Quai de Lesseps : ancien comptoir agricole/chai Accueil des populations	Manque de connaissance de l'histoire du quartier dommageable. Le patrimoine est assez intéressant A Arrousets la démographie rurale devient urbaine mais pas de transports ni de commerces	Développer la connaissance de l'histoire des quartiers auprès des habitants			
<b>La population</b>	Grande diversité culturelle dans tous les quartiers Accueil solidaire avec Pausa Vie de quartier à St-Esprit et Citadelle Vie de village à Ste-Catherine avec de la proximité Beaucoup de mixité à St-Bernard. Grande solidarité et lien social développés pendant le confinement	Gentrification de St-Esprit et Arrousets (moins de mixité sociale) Pas de vie de quartier à Arrousets et St-Bernard (dortoir) La population d'Arrousets et St-Bernard ne « descend » pas sur St-Esprit. Problème d'accès		Gentrification Bétonisation		
<b>Le patrimoine architectural</b>	Gros patrimoine architectural Belles maisons à St-Bernard (à sauvegarder) Gare			Le comptoir agricole L'ancien Atalante L'école St-Bernard Marie Curie		

TABLE 3	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
L'identité des quartiers	Atouts du territoire	Contraintes du territoire	Potentialités pour le territoire	Vulnérabilités pour le territoire	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
	Synagogue Maison Benjamin Gomez Lavoir de la citadelle Comptoir agricole/chai Fontaine sur la place de la république				
<b>Le patrimoine naturel et paysager</b>	Les quais Espace vert de la citadelle Ancien Atalante	Bétonisation	Récupération du chemin de halage à Arrousets Déchetterie Bachefores à valoriser (études pour créer des randonnées, une salle de sport... en tenant compte des contraintes comme les poches de méthane et les couches d'ordures ménagères) Créer un chemin de randonnée avec le chemin de halage entre le moulin de Bachefores et le pont de l'autoroute, sur les bords de l'Adour (étude effectuée par Claude Duhau, ancien Conseiller municipal)	Pollution très forte et toxique de St Gobain à St-Bernard	
<b>Les monuments ou équipements emblématiques</b>	Gare DIDAM		Développer les chemins et voies cyclables pratiques et ludiques, pour rejoindre tous les quartiers très différents et qui n'ont pas de bonnes connexions.		
<b>Les attractions</b>	DIDAM Atalante Spacejunk Point de vue	Quid de l'ancien Atalante ?	Développement de randonnées urbaines Aménagement des ponts et de la signalétique		
<b>Les animations</b>	DIDAM, Atalante, Spacejunk, Point de vue Fêtes de Bayonne Concerts d'été	Les fêtes de Bayonne traversent difficilement le pont	Spectacles sur tous les quartiers		
<b>Les commerces</b>	Beaucoup de commerces à St-Espirit	Enorme manque de commerces de			



TABLE 3	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ETAPE 2(FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	L'identité des quartiers	Atouts du territoire	Contraintes du territoire	Potentialités pour le territoire	Vulnérabilités pour le territoire
	Otsokop	proximité et de cafés à à Arrousets et St Bernard. Vraiment une demande dans ces quartiers définis comme « dortoirs »			
<b>Les emplois</b>					

## **Annexe 5 – Présentation projetée**

# RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

Mercredi 19 janvier 2022

---

---



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

# Introduction

# Ordre du jour

- 1/ Désignation d'un nouveau membre du Bureau suite à un désistement
- 2/ Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers
- 3/ Présentation du dispositif du budget participatif / échanges
- 4/ Désignation d'un groupe de travail dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif

# 1 / Désignation d'un nouveau membre du Bureau

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE



# 2 / Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers

# Une feuille de route élaborée en 5 étapes et 3 réunions

Réunion plénière  
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les 3 thèmes : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). 🗣️👉 **Des premières idées → une ou des propositions pourront être soumises au budget participatif.**

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix de ou des idées soumises par le Conseil de quartiers au budget participatif, identification et priorisation des axes de travail** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité.

Mars

③ Analyse de ces axes de travail par la Ville.

Réunion plénière  
Avril/ Mai

④ Retour d'analyse de la Ville et propositions des sujets qu'elle soumettra à concertation.

Mai/ Juin

⑤ **Validation et publication de la feuille de route** (10 axes au maximum).

# Les questions posées

- Comment **ressentez-vous** le **territoire** de votre Conseil de quartiers ?
- Comment vous le **percevez** ?
- Comment vous le **vivez** ?
- Comment vous le **projetez** ?

# A travers les trois thèmes

- Le vivre **ensemble** et le **lien social**
- Les enjeux de la **transition** écologique et énergétique
- L'**identité** des quartiers

# Pour un travail collectif

- Des outils pour contribuer : un **tableau guide**, des cartes...
- Des échanges pour construire un **constat partagé**
- Des **restitutions** thématiques en vue de la prochaine étape

**DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 1 : LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN SOCIAL**

TABLE 1	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ÉTAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	
<b>Le vivre ensemble et le lien social</b>					
Les espaces publics, les lieux de rencontre					
Les commerces et services, les lieux d'échanges					
Les équipements publics (jeux, écoles, sport, culture...)					
La vie culturelle					
La vie associative					
La place des enfants, des jeunes, des adultes, des retraités					
La place des femmes et des hommes					
La place des personnes présentant un handicap physique ou cognitif					
La place des animaux domestiques					
Les animations					
La solidarité					
...					

**DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 2 : LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

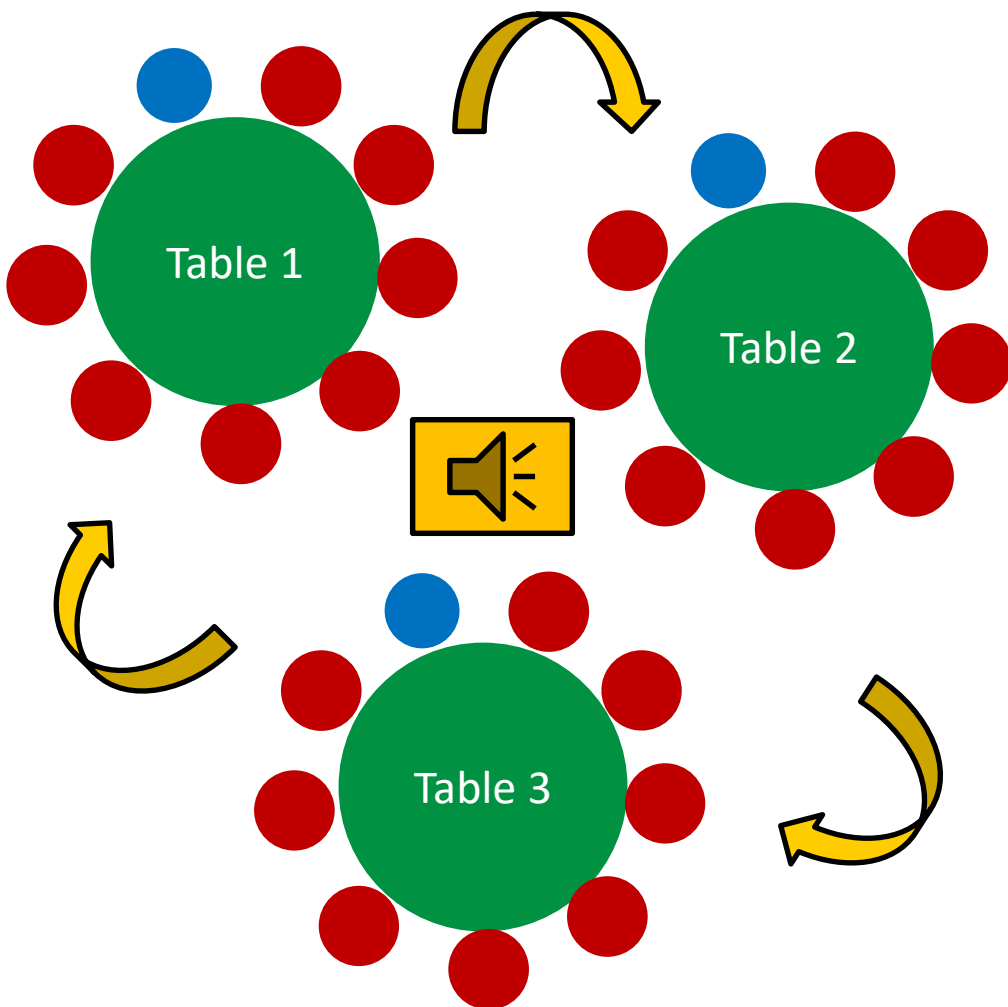
TABLE 2	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ÉTAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités du territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités du territoire du Conseil de quartiers	
La nature en ville					
La biodiversité urbaine					
L'éclairage (public)					
Les déplacements (piétons, trottinettes, cycles, deux roues, voitures)					
Le stationnement (cycles, deux roues, voitures)					
Les transports (urbains)					
Les logements (performance énergétique)					
Les évolutions urbaines					
...					



**DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL DE QUARTIERS - ÉTAPE 1 (JANVIER) : ÉTAT DES LIEUX - TABLE 3 – L'IDENTITÉ DES QUARTIERS**

TABLE 3	CONSTAT – FAITS OBSERVABLES		POINTS DE VUE – HYPOTHÈSES		ÉTAPE 2 (FÉVRIER) AXES DE TRAVAIL
L'identité des quartiers	Atouts du territoire du Conseil de quartiers	Contraintes du territoire du Conseil de quartiers	Potentialités pour le territoire du Conseil de quartiers	Vulnérabilités pour le territoire du Conseil de quartiers	Quels objectifs pour répondre à quels enjeux ?
Les caractéristiques géographiques (topographie, hydrographie, infrastructures)					
L'histoire					
La population					
Le patrimoine architectural					
Le patrimoine naturel et paysager					
Les monuments ou équipements emblématiques					
Les attractions					
Les animations					
Les commerces					
Les emplois					
...					

# Travail en tables rondes



**1h15 de contributions collectives**  
**25 min par table**  
**3 thèmes traités**

**30min de restitutions par les rapporteurs au collectif**  
**10 min par thème**  
**3 constats partagés**

# Restitution – **Table 1**

## **Le vivre ensemble et le lien social**

# Restitution – Table 2

## Les enjeux de la transition écologique et énergétique

# Restitution – **Table 3**

## **L'identité des quartiers**

# 3 / Présentation du dispositif du budget participatif / échanges

# Conseils de quartiers

## PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF

TRANSFORMONS LA VILLE ENSEMBLE !

---

---



# Une 1<sup>ère</sup> édition en 2018



TRANSFORMONS LA VILLE ENSEMBLE !

# Lancement de la 2<sup>ème</sup> édition

- ▶ **Le principe** : *Vous décidez, nous réalisons !*
  - ▶ **Un budget** : 300 000 €
  - ▶ **Qui peut déposer un projet ?**
    - Toute personne qui aime Bayonne, qu'elle y habite ou pas
    - Les enfants à partir de 9 ans (accompagnés d'un adulte jusqu'à 15 ans)
- => Dépôt à titre individuel ou collectif.

# Lancement de la 2<sup>ème</sup> édition

## ► Qui peut voter ?

- Tous les Bayonnais.e.s âgés de 9 ans et plus.
- Aucun projet ne sera privilégié plus qu'un autre. C'est uniquement le nombre de votes qui les départageront, que le projet provienne d'un citoyen seul ou d'un collectif, d'une association ou d'un conseil de quartiers
- Le vote se fera en ligne ou en présentiel sur certains sites.

# Les objectifs du budget participatif

- ▶ Accélérer la transition écologique, solidaire et citoyenne
- ▶ Impliquer les Bayonnais.e.s dans la vie de la cité et œuvrer au bien-vivre ensemble,
- ▶ Mieux prendre en compte les attentes de la population.

# Le Budget Participatif

**Le projet s'inscrit obligatoirement dans une logique de transition écologique, solidaire et citoyenne en permettant de :**

- ▶ réduire notre dépendance en économisant et/ou valorisant les ressources locales,
- ▶ favoriser le collectif en passant du « moi » au « nous »
- ▶ améliorer le bien-être, en agissant sur le cadre de vie.

# Les autres critères à respecter

- ▶ être localisé sur un terrain appartenant à la commune
- ▶ relever des domaines d'intervention de la Ville
- ▶ ne pas générer de bénéfices privés par son intervention ou son usage, ni de situations de conflits d'intérêt
- ▶ ne pas être déjà en cours ou programmé
- ▶ être réalisable dans un délai de 12 à 18 mois
- ▶ générer le moins possible de coûts d'entretien
- ▶ être techniquement et légalement réalisable.



# L'AGENDA

2022



## APPEL À PROJET

**DU 22 JANVIER AU 27 FÉVRIER**

J'aime Bayonne et j'ai plein d'idées en tête pour en faire une ville durable et solidaire. Je fais une proposition!



## ÉTUDE

**DU 28 FÉVRIER AU 23 SEPTEMBRE**

La Ville étudie la faisabilité de mon projet : technique, budget, délais, etc.



## APPEL AU VOTE

**DU 24 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE**

Mon projet est sélectionné : il est soumis au vote des habitant.e.s de Bayonne.



## RÉALISATION

**ENTRE 12 ET 18 MOIS**

Mon projet est lauréat, il va vite se concrétiser !

► <https://lateliercitoyen.bayonne.fr/>

TRANSFORMONS LA VILLE ENSEMBLE !

---



# 4/ Désignation d'un groupe de travail dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

# Conclusion

# Une feuille de route élaborée en 5 étapes et 3 réunions

Réunion plénière  
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les 3 thèmes : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). 🗨️👉 Des premières idées → une ou des propositions pourront être soumises au **budget participatif**.

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix de ou des idées soumises par le Conseil de quartiers au budget participatif, identification et priorisation des axes de travail** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité.

Mars

③ Analyse de ces axes de travail par la Ville.

Réunion plénière  
Avril/ Mai

④ Retour d'analyse de la Ville et propositions des sujets qu'elle soumettra à concertation.

Mai/ Juin

⑤ **Validation et publication de la feuille de route** (10 axes au maximum).

# Prochains RDV

- Réunion du Bureau : le **16/02/22**
- Réunion plénière du Conseil de quartiers : le **23/02/22**

# RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

Mercredi 19 janvier 2022

---

---



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

The logo features the word "Bayonne" in a stylized font where the "B" is green and the rest is red. A small green asterisk is positioned above the "e". Below it, "BAIONA-PAYS BASQUE" is written in a smaller, green, sans-serif font. The entire logo is contained within a white, rounded rectangular shape with a slight shadow.